

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance SPÉCIALE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 17 octobre 2016 à 17h30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon ainsi que messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-10-207

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Poste d'adjointe à la direction – Embauche de Madame Julie Courchesne ;
04. Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet – Redressement des infrastructures routières locales – Élaboration des plans et devis ;
05. Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet – Redressement des infrastructures routières local –Réalisation des travaux ;
06. Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) – Mandater la MRC de Nicolet-Yamaska – Modification ;
07. Demande d'autorisation au MTQ (Ministère des Transports) – Résidence 94, rue Maurault ;
08. Période de questions ;
09. Levée de l'assemblée.

03. POSTE ADJOINTE À LA DIRECTION - Embauche de Madame Julie Courchesne

CONSIDÉRANT la résolution 2016-07-143 qui donnait le mandat à la directrice générale d'amorcer les démarches afin d'embaucher une personne supplémentaire au niveau du personnel de bureau;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a été mis sur pied, par la directrice générale, Madame Lyne Boisvert, et composé de quatre (4) personnes indépendantes de la municipalité, soit des directrices municipales et des directrices des finances de municipalités environnantes;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu quarante-cinq (45) candidatures et du nombre dix (10) ont été sélectionnées afin d'effectuer les tests d'embauche;

2016-10-208

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'embauche de Madame Julie Courchesne au poste d'adjointe à la direction et ce, sur la recommandation du comité de sélection;

QUE Madame Julie Courchesne débutera ses fonctions le 24 octobre prochain, à raison de 28 heures/semaine et qu'elle sera en probation pour une période d'un an;

D'ANNEXER à la présente résolution, comme document interne et confidentiel, l'écrit intitulé « *Entente entre Madame Julie Courchesne et la Municipalité de Pierreville* » qui sera signé par les deux (2) parties le 24 octobre 2016.

04. PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – Volet – Redressement des infrastructures routières locales – Élaboration des plans et devis

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

CONSIDÉRANT que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Nicolet-Yamaska a obtenu un avis favorable du MTMDET ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-10-209

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil de la Municipalité de Pierreville autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

05. PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – Volet – Redressement des infrastructures routières locales – Réalisation des travaux

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

CONSIDÉRANT que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Nicolet-Yamaska a obtenu un avis favorable du MTMDET ;

EN CONSÉQUENCE,

2016-10-210

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil de la Municipalité de Pierreville autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

06. PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL) – Mandater la MRC de Nicolet-Yamaska – Modification

CONSIDÉRANT la résolution 2016-10-195 mandant la MRC de Nicolet Yamaska dans le cadre du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) ;

CONSIDÉRANT qu'une erreur s'est glissée dans l'énumération des tâches du mandat octroyé à la MRC de Nicolet Yamaska ;

2016-10-211

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le suivi du mandat et de la réalisation des travaux ne sont pas inclus dans le tarif de $\pm 1\,724.62\$$ (taxes incluses) ;

QUE ce tarif comprend l'élaboration de la demande d'aide financière, la rédaction du document d'appel d'offres pour les services professionnels ainsi que le processus d'analyse et d'octroi de contrat.

07. DEMANDE D'AUTORISATION AU MTQ (Ministère des Transports) – Résidence 94, rue Maurault

CONSIDÉRANT que le propriétaire demande une entrée charretière ;

CONSIDÉRANT qu'il faut procéder au sciage du trottoir situé au 94, rue Maurault ;

2016-10-212

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de faire une demande au Ministère des Transports afin d'effectuer les travaux.

08. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'ayant été posée, nous poursuivons la séance spéciale.

09. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-10-213

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 18h18.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale